

## **SOUDAN**

### **Les principaux groupes de défense des droits humains au Soudan sont la cible du gouvernement**

*Index AI : AFR 54/160/2005*

*ÉFAI*

**Jeudi 6 octobre 2005**

#### **FLASH**

Amnesty International a appris ce jeudi 6 octobre 2005 que le gouvernement soudanais avait engagé des poursuites contre l'un des principaux groupes de défense des droits humains du pays, l'Organisation soudanaise contre la torture (SOAT) pour tenter, semble-t-il, de faire taire l'organisation.

Selon la presse locale, le Bureau soudanais des crimes contre l'État a engagé des poursuites contre l'Organisation soudanaise contre la torture qu'elle accuse d'avoir diffusé de fausses informations à la fin du mois d'août, sans toutefois en informer l'organisation. S'ils étaient déclarés coupables, les membres de l'organisation pourraient écoper de peines supérieures à cinq années d'emprisonnement.

*« Le gouvernement semble résolu à faire taire une organisation qui a beaucoup fait pour sensibiliser l'opinion publique à la situation des droits humains au Soudan, a déclaré Kolawole Olaniyan, directeur du programme Afrique d'Amnesty International. Ce dernier épisode en date est à prendre en compte dans le contexte plus large du harcèlement continu et des attaques subies par les défenseurs des droits humains au Soudan, ainsi que dans celui des restrictions sévères apportées à la liberté d'expression, d'association et de réunion. »*

L'Organisation soudanaise contre la torture, représentée au Soudan et au Royaume-Uni et qui a des membres partout dans le monde, est inculpée au titre des articles 59 (divulgaration de renseignements militaires), 66 (propagation de fausses nouvelles), 69 (atteinte à la tranquillité publique), 77 (trouble de l'ordre public) du Code pénal soudanais de 1991.

Les charges émises à l'encontre de l'organisation l'ont été après la publication d'un communiqué de presse de l'organisation au sujet des arrestations survenues lors des émeutes du 1<sup>er</sup> au 3 août. Des émeutes s'étaient alors produites à Khartoum et dans d'autres grandes villes du sud du pays, comme Juba et Malakal, après la mort du premier vice-président, John Garang de Mabior, dans un accident d'hélicoptère.

#### **Complément d'information**

L'Organisation soudanaise contre la torture est une organisation non-gouvernementale indépendante de défense des droits humains. Créée en 1993, elle est active au Soudan et au Royaume-Uni et a des membres dans le monde entier. L'objectif premier de l'Organisation soudanaise contre la torture est d'empêcher les actes de torture et de mettre en question l'impunité dont peuvent bénéficier les auteurs de tels actes.

L'action de l'Organisation soudanaise contre la torture vise à réadapter les victimes soudanaises de la torture, fournir une aide juridique aux survivants et aux personnes menacées de châtiments inhumains et dégradants, assurer un enseignement des droits humains, effectuer des recherches, préparer des documents et des campagnes contre les atteintes aux droits humains au Soudan au niveau national et international. ●

**Pour plus d'informations sur le Soudan, veuillez consulter les documents suivants :**

- [Soudan. Des travailleurs humanitaires enlevés au Darfour \(AFR 54/073/2005\)](#) ;
- [Soudan. Les droits des personnes déplacées de Khartoum doivent être respectés \(AFR 54/072/2005\)](#) ;
- [Soudan. Les enquêtes sur la mort de John Garang doivent être indépendantes \(AFR 54/070/2005\)](#).

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**